

CAMPAGNE 2022
BILAN DEPARTEMENTAL AU 31/08/2022

*A l'attention du Conseil départemental de la Manche.
A l'attention des membres du Comité de pilotage départemental « Frelons asiatiques ».
A l'attention des élus et collectivités de la Manche.
A l'attention du réseau de référents locaux « frelons asiatiques », formés par la FDGDON.
A l'attention des entreprises de désinsectisation éligibles à la lutte collective.*

ENGAGEMENT DES COLLECTIVITES LOCALES DANS LA LUTTE COLLECTIVE

Les Communes ou leur intercommunalité ont été appelées à conventionner avec la FDGDON de la Manche, permettant de réaliser les opérations prévues par le programme départemental (surveillance, prévention, lutte collective), en complément des aides allouées par le Département de la Manche.

Etat des engagements par Commune (conventionnement en direct ou via leur intercommunalité) :

Bilan des engagements	2020	2021-2023
Communes engagées	426	432
Soit taux d'engagement	96%	97%

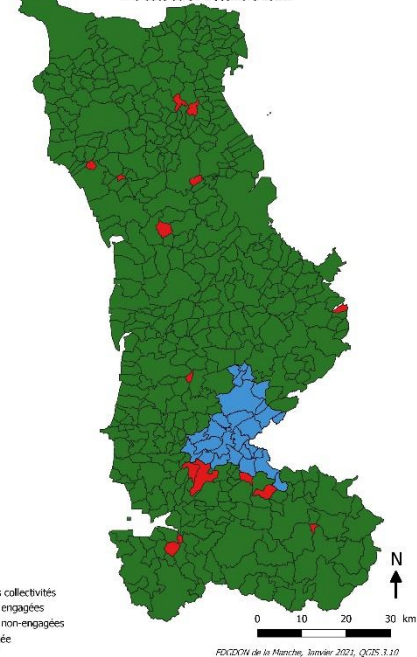
Soit **97% des collectivités engagées** dans la lutte collective départementale pour la période 2021-2023 (convention triennale). Le choix de l'opérateur reste cependant annuel, car la liste est actualisée tous les ans.

Une règle d'or pour l'efficacité de la lutte :

- Avoir un financement de la lutte pour la destruction de tous les nids localisés, quel que soit l'endroit (public ou privé).
- Une destruction des nids dans la norme (question d'efficacité de l'intervention pour éviter une destruction « sauvage » inefficace et pouvant remettre en cause la sécurité des personnes).
- La découverte des nids le plus tôt possible, avec leur signalement rapide en Mairie.



Lutte collective contre les frelons asiatiques dans le département de la Manche.
Engagement des collectivités sur la période 2021 - 2023.
A la date du 31 Décembre 2021.





La FDGDON remercie les Communes et les Intercommunalités qui s'engagent dans la lutte collective contre les frelons asiatiques sur la période 2021-2023.

ETAT DES NUISANCES APICOLES, ECONOMIQUES ET SANITAIRES

En début de saison (mars à juin), les colonies sont les plus petites, et ont donc des impacts apicoles, économiques et sanitaires, plus modérés.

Cependant, à partir de juillet, où les nids se délocalisent généralement dans un arbre, les colonies s'étoffent beaucoup plus rapidement, et par conséquent, les nuisances s'amplifient par leur fréquence et leur intensité.

 **Sur le volet apicole et de biodiversité**, c'est à partir de l'été que les ouvrières de frelons recherchent une alimentation plus dense et plus accessible, qu'elles trouvent dans le thorax des abeilles.

 **Sur le volet humain**, il faut se montrer particulièrement vigilant pendant l'entretien des espaces verts : les vibrations près d'un nid vont accentuer le risque d'être attaqué par la colonie (piqûres et / ou de projections de venin sur le visage, avec des conséquences graves).

Avril à août 2022 : plus de 256 personnes piquées recensées (en augmentation).

-Prévenir l'attaque : Ne pas s'approcher du nid, ne pas déranger les frelons en attendant la destruction.

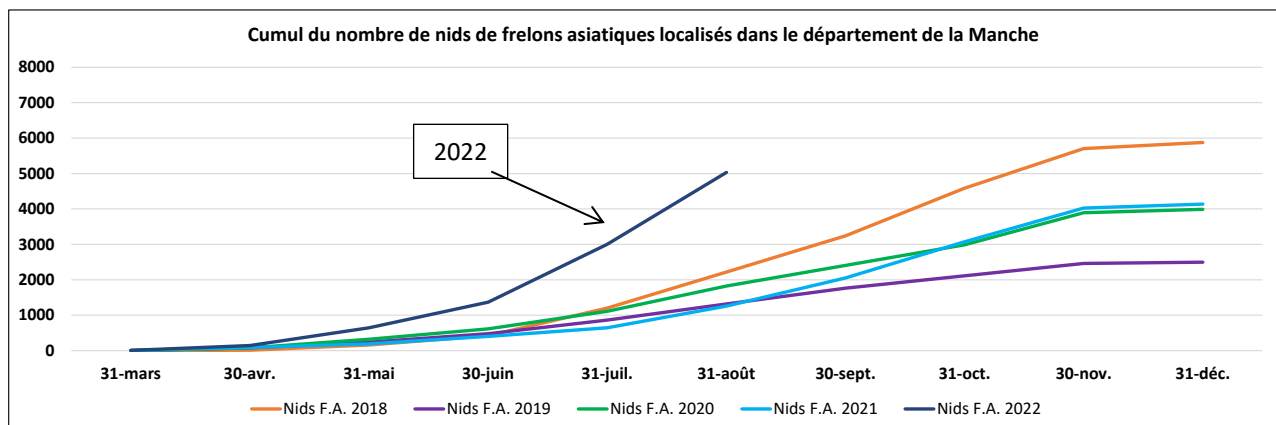
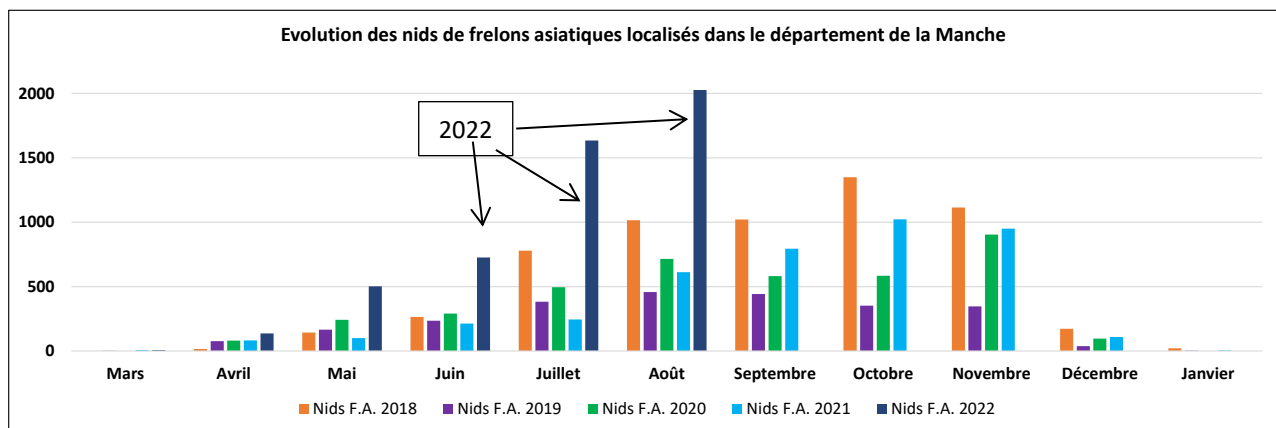
-En cas d'attaque : Consulter le **15** ou le **18** (médecin régulateur, SDIS, qui engagera une ambulance ou prodiguera quelques conseils), ou **son médecin traitant** en l'absence de réaction grave. **Créer un choc thermique par le chaud sur la piqûre** permettant de détruire en partie le venin (source sans flamme).

ETAT DES SIGNALEMENTS ET DES DESTRUCTIONS DE NIDS

Les signalements de nids sont progressifs au cours de la saison. Les administrés ont pour consigne de signaler les nids en mairie. Ces dernières reportent ce signalement sur la plateforme de signalement et de gestion des nids créé à l'initiative de la FDGDON de la Manche : www.frelonasiatique50.fr

Etat des signalements reçus et nids de frelons asiatiques identifiés :

BILAN au 31 août 2022 :	Total
Nombre de signalements (tous signalements à la FDGDON)	6133
Nombre de nids de frelons asiatiques localisés (actifs et non actifs)	5032
Nombre de nids de frelons asiatiques détruits ou en cours de destruction	4914
Nombre de nids de frelons asiatiques détruits la lutte collective uniquement	4767



L'année 2022 est déjà exceptionnelle. **Au 31 août, plus de 5000 nids de frelons asiatiques sont localisés, soit 3 fois plus que ceux connus dans le passé à cette même date.** Les résultats au 31 août dépassent déjà les résultats annuels des années 2020 et 2021.

La FDGDON n'a jamais connu de résultats aussi forts à cette période depuis l'arrivée du frelon asiatique dans le département de la Manche. Il reste difficile de prévoir le comportement de l'espèce sur la 2^{ème} partie de la saison. La tendance laisse présager une année difficile, avec de nombreuses nuisances associées.

Elle s'efforce, avec la participation des collectivités et la collaboration des entreprises de désinsectisation, que nous remercions pour leur implication, de pouvoir donner suite à chaque signalement de nid de frelons asiatiques, et de procéder aux interventions dans les meilleures conditions.

D'autre part, la FDGDON reçoit beaucoup de signalements d'autres espèces (frelons européens), sans nid (butinage) ou dans une moindre mesure des doublons. Rien que sur le moins d'août cela représente 701 signalements qui sont venus perturber le fonctionnement de la lutte collective, soit **25% des déclarations qui ne sont pas des nids de frelons asiatiques**, entraînant automatiquement une baisse de réactivité des suites à donner, pour éviter les déplacements inutiles face à une charge de travail déjà importante.

La FDGDON rappelle aux collectivités qu'il est inutile de signaler les nids de frelons européens qui ne seront pas pris en charge, ou les signalements de frelons asiatiques sans nid en butinage sur des arbustes en fleurs.

Rendez-vous sur www.frelonasiatique50.fr (plateforme de signalement et gestion des nids) ou sur www.fgdgon50.com, page « frelon asiatique ».